



SIECLE

LSL

Guide utilisateur de l'enseignant

**Baccalauréat général / technologique à compter de la session
2021
et professionnel à compter de la session 2022**



Table des matières

1	<i>Introduction</i>	3
1.1	Le livret scolaire : son utilisation pour le baccalauréat général, technologique et professionnel	3
1.2	Le livret dématérialisé.....	3
2	<i>Démarche d'utilisation de l'application LSL</i>	5
2.1	Accès à l'application sans clé OTP	5
2.2	Tableau de bord.....	6
2.3	Choix de la structure (division ou groupe).....	6
2.4	Détail de la structure.....	6
2.5	Saisie et visualisation des notes moyennes et appréciations.....	6
2.6	Saisie et visualisation des informations sur les parcours et les apprentissages	6
2.7	Livret de l'année N-1.....	6
2.8	Transfert EPLE.....	7
3	<i>Les fonctionnalités de LSL</i>	7
3.1	Présentation de l'arborescence de LSL	7
3.2	Menu « TABLEAU DE BORD »	8
3.3	Menu « LIVRETS ÉLÈVES »	9
3.4	Astuces.....	11
4	<i>Et pour bien utiliser LSL : l'aide en ligne</i>	12
5	<i>Périmètre applicatif</i>	13
5.1	SIECLE Base Elèves Etablissement.....	14
5.2	STS-Web.....	14
5.3	SIECLE Evaluation	14
5.4	Éditeurs logiciels.....	14
5.5	Services en ligne LSL.....	14
5.6	Contrôle continu.....	14
5.7	Attestation de réussite intermédiaire	14
6	<i>Historique des versions</i>	15
7	<i>ANNEXE - LSL PRO nouveautés et points de vigilance</i>	16



1 Introduction

1.1 Le livret scolaire : son utilisation pour le baccalauréat général, technologique et professionnel

Un document par élève, sur support papier ou numérique :

- Il est renseigné dans l'établissement par les enseignants, le CPE, le proviseur.
- Il sert de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre du contrôle continu (« 10% ») pour le baccalauréat général et technologique.
- Il est mis à disposition pour consultation par le jury du baccalauréat en tant qu'aide à la décision (obligation réglementaire).
- Le livret est conforme aux maquettes définies par arrêté (les livrets des voies générales et technologiques sont accessibles ici : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2005720A.htm>).
- Pour mémoire, le livret scolaire du lycée pour la voie professionnelle, dont le modèle a été [publié au BO n°28 du 10 juillet 2020](#), sera utilisé à partir de la session 2022 par les jurys du baccalauréat professionnel. Pour l'année scolaire 2020/2021, seules les données demandées pour l'année de première professionnelle sont à transférer ou à saisir dans SIECLE LSL.

Pour les sessions 2021 et 2022 du baccalauréat général et du baccalauréat technologique, le livret scolaire sert de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre des évaluations et épreuves annulées, compte-tenu de la situation sanitaire.

1.2 Le livret dématérialisé

Les acteurs qui ont accès à l'application LSL sont les suivants : Chef d'Etablissement (CE), Enseignants (ENS), Professeur principal (PP), Conseiller Principal d'Education (CPE), Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT, ex-CT), les élèves et leurs représentants légaux.

Enjeux pédagogiques et techniques pour l'établissement et le jury :

- Gagner en cohérence et alléger le renseignement des livrets, améliorer les transferts et l'archivage par l'outil numérique.
- Faciliter la mise en place de la prise en compte du contrôle continu dans le cadre de la réforme du baccalauréat.
- Favoriser la consultation du livret scolaire par les élèves et leurs représentants légaux.
- Permettre la consultation par le jury d'un livret anonymisé et vidéo-projeté.

Périmètre :

L'extension du déploiement de l'application LSL a mené à une généralisation aux voies générale et technologique (sauf série STAV), dans toutes les académies avec la réforme du baccalauréat 2021.

Pour des raisons techniques, le périmètre de LSL est actuellement celui de tous les lycées préparant au baccalauréat général et technologique, à l'exception de :

- la filière STAV des lycées agricoles (sous tutelle exclusive du ministère de l'agriculture et de l'alimentation) ;
- les lycées français à l'étranger.

L'objectif poursuivi reste de les intégrer.

L'extension aux baccalauréats professionnels se fait progressivement, depuis la rentrée scolaire 2020 pour les élèves de 1^{ère} et à l'horizon de la session 2022 du baccalauréat pour les Terminales.

Principale fonctionnalité pour l'établissement :

- Production des livrets numériques individuels (par l'import de données des logiciels de Notes) et conservation du contexte Elève et Structure de l'Etablissement entre les différents modules (BEE, Vie scolaire...) pour simplifier la navigation entre applications du domaine SIECLE Intégré.
- Mise à disposition pour les élèves et leurs représentants légaux d'un mode de consultation par services en ligne.



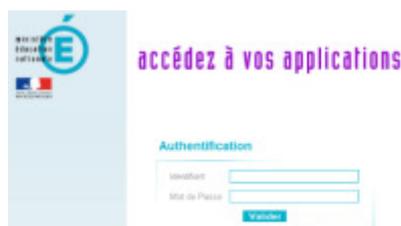
- Dans le cadre de la réforme du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021, remontée des notes des bulletins (moyennes annuelles du contrôle continu) vers CYCLADES par l'intermédiaire du LSL.

2 Démarche d'utilisation de l'application LSL

2.1 Accès à l'application sans clé OTP

L'enseignant peut se connecter depuis l'extérieur (domicile) et effectuer la saisie via internet, sans clé OTP mais avec un login et un mot de passe : cet accès sera rendu possible via le lien communiqué aux établissements par chaque DSI académique.

Depuis l'intranet de votre académie, sur la page d'identification ci-contre, saisir vos identifiant et mot de passe en minuscules.



Suite à la connexion, vous arrivez sur le portail ARENA :



En fonction des profils utilisateurs un périmètre d'accès spécifique sera défini en Conseil Pédagogique paramétré par le chef d'établissement dans l'application et DELEG-CE.

Les droits **par défaut** sont les suivants :

- le CPE a accès aux données relatives aux engagements et responsabilités en écriture et à toutes les données du livret en consultation.
- le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (Ex-Chef de Travaux) a accès à toutes les données du livret en consultation.
- l'Enseignant a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence si trouvée).
- le Professeur Principal a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence) + en consultation il accède à toutes les autres disciplines de la classe dont il est responsable et en saisie, aux avis sur l'investissement de l'élève.

Afin d'éviter les blocages, un processus asynchrone de chargement des pages et des messages a été mis en place dès l'ouverture de la session applicative.



2.2 Tableau de bord

Le tableau de bord est la première page visible en accédant à l'application. Il permet d'évaluer d'un seul coup d'œil, l'état global des saisies et validations des livrets, pour les élèves scolarisés dans l'établissement.

2.3 Choix de la structure (division ou groupe)

Le choix de la structure peut s'effectuer via le menu « Tableau de bord » ou « Livrets élèves ». Différents filtres sont proposés dans les listes déroulantes pour affiner la recherche.



2.4 Détail de la structure

Une fois la structure sélectionnée, il suffit de cliquer sur le nom et prénom de l'élève pour afficher les enseignements correspondants.

Pour accéder directement à un enseignement, le sélectionner dans la liste.

Plusieurs filtres sont également proposés pour affiner la liste en fonction du « Niveau de l'élève », du « Statut » (état d'achèvement de la saisie) du livret de l'élève ou du « Nombre » d'enseignements à afficher par page.

2.5 Saisie et visualisation des notes moyennes et appréciations

Les champs des compétences (si trouvées) et appréciations sont à compléter par l'enseignant. La nature et le nombre des compétences sont différents selon la discipline. Les notes trimestrielles ou semestrielles sont importées des logiciels de notes. Elles sont modifiables par le chef d'établissement uniquement.

DNL (Discipline Non Linguistique) : choisir obligatoirement parmi l'ensemble des matières enseignées dans l'établissement à l'exception des disciplines LANGUE VIVANTE, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE, HEURE DE VIE DE CLASSE. Pour un enseignement de "Section Européenne ou de Langue Orientale" ou de "DNL hors section linguistique", choisir la DNL parmi les enseignements communs et de spécialité suivis en Première et en Terminale. Pour un enseignement de "DNL hors section linguistique", choisir la langue dans laquelle la discipline est enseignée parmi les langues suivies par l'élève (options BEE).

▶ SELO - ANGLAIS LANGUE DE SECTION - DNL

Non validé

AJOUTER UNE DNL HORS SECTION LINGUISTIQUE

En tout 10 DNL possibles pour tous les MEF hors section LVA / LVB AJOUTER UNE DNL HORS SECTION LINGUISTIQUE

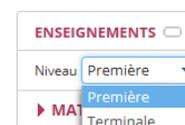
Une fois le livret validé, seul le chef d'établissement peut modifier ou supprimer les enseignements.

2.6 Saisie et visualisation des informations sur les parcours et les apprentissages

- **Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement :** complété par le CPE.
- **Avis de l'équipe pédagogique (consigné par le PP ou le CPE) sur l'investissement de l'élève :** ce cadre affiche autant de tableaux qu'il y a d'années de 1ère et de terminale (élèves redoublants).
 - Niveau première : si l'élève est en terminale les données sont non modifiables, sauf par le chef d'établissement.
 - Niveau terminale : si l'élève est en première, l'encadré est inaccessible.
- **Compétences numériques PIX** réceptionnées par le CE pour les élèves de terminale. Pour la session 2021 du baccalauréat général et technologique, les compétences numériques **évaluées dans le cadre de la certification PIX** sont facultatives. Tous les livrets ne seront donc pas complétés par les compétences numériques PIX.

2.7 Livret de l'année N-1

A partir de la création du livret et du déploiement du service en ligne LSL, les élèves et leurs représentants légaux peuvent consulter, sans le modifier, leur livret scolaire.





Ils peuvent demander à exercer, le cas échéant et de manière motivée, leur droit de rectification en s'adressant à l'équipe éducative.

Ce livret est complété par l'enseignant selon les règles énoncées ci-après. Par défaut, l'enseignant a accès aux données de l'année en cours pour ses enseignements, cependant il peut bénéficier :

- des droits **en consultation sur tous les enseignements de toutes les années**, si le chef d'établissement lui accorde ce droit via le menu Paramétrage / Configurer.
- des droits en **modification sur tous les enseignements de l'année en cours** (pour tous les élèves pour lesquels il a un service), si le chef d'établissement lui accorde ce droit (Saisir les données d'évaluation) via le module DELEG-CE.
- des droits en **modification sur tous les enseignements de toutes les années**, si le chef d'établissement lui accorde ce droit (Saisir les données d'évaluation ou Accès administrateur) via le module DELEG-CE.

L'enseignant doit se rapprocher du chef d'établissement pour faire les modifications sur le livret N-1.

2.8 Transfert EPLE

L'accès au livret de première (année N-1) pour un élève de terminale est possible **y compris pour les élèves ayant changé d'établissement au sein de l'académie**. En effet, les données saisies dans l'établissement d'origine de l'élève sont conservées lors du transfert entre EPLE. Ces données sont rattachées à l'élève (identifiant national de l'élève) et stockées au niveau académique.

3 Les fonctionnalités de LSL

Afin de maîtriser rapidement l'application, voici la liste **exhaustive** des fonctionnalités disponibles. Ces dernières sont présentées sous forme de **menus** et de **sous-menus**.

3.1 Présentation de l'arborescence de LSL

Elle contient plusieurs menus principaux. L'exemple ci-dessous présente le menu LIVRETS ELEVES avec le détail de l'enseignement « **ANGLAIS** » déplié pour un élève d'une structure (MAJ des codes en 2020-2021) :

Les tableaux suivants synthétisent à quoi servent chaque menu et sous-menu afin de rapidement identifier lequel permet de réaliser l'action souhaitée.

Remarque : En bas de page d'une liste, un bandeau de contrôle de pagination permet de sélectionner le nombre d'élèves à afficher par page et de défiler entre les pages [icônes début, arrière, (numéro de page / nombre de pages), avant, fin] :



Les enseignements ont également une liste déroulante permettant de choisir le nombre de résultats à afficher par page.



3.2 Menu « TABLEAU DE BORD »

Le menu « TABLEAU DE BORD » permet de visualiser les statuts (niveau d'achèvement de la saisie) des livrets des élèves de l'établissement, afin de les renseigner, les consulter ou les mettre à jour.

Tableau de bord

Afficher par Niveau Première

Série	Mef	Structure	Professeur principal	Effectif	Enseignements	PFMP	Engagements	Investissements	Avis examen	Validation
CSRES	1ERPRO 33403	U1PROCS		6						
CUISI	1ERPRO 22106	U1PROCS		25		1				
STHR	1-STHR 33402	1STHR		25						

Menu	Colonne	A quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
TABLEAU DE BORD	• Liens	<ul style="list-style-type: none"> • Accéder à la liste des détails des livrets des élèves en cliquant sur le lien d'une structure. • Accéder aux enseignements en cliquant 	<ul style="list-style-type: none"> • Un tri est possible en cliquant sur le lien en titre des colonnes. • Les flèches indiquent l'ordre

		<p>sur le nombre d'enseignements complets sur l'année en cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accéder aux avis examen en cliquant sur le nombre d'avis complets. 	de tri.
	• Série	<ul style="list-style-type: none"> • La série détermine les enseignements que les élèves reçoivent pour préparer l'examen du baccalauréat. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner dans le premier menu déroulant « Série » puis sélectionner dans le second menu la série à afficher.
	• Mef	<ul style="list-style-type: none"> • C'est un élément indivisible d'un cycle pluriannuel de formation définie par un descriptif et un groupe de spécialité. (Module élémentaire de formation : Première, Terminale...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner dans le premier menu déroulant « Mef » puis sélectionner dans le second menu le niveau à afficher.
	• Structure	<ul style="list-style-type: none"> • Division ou groupe de scolarisation de l'élève dans l'établissement (classe). 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner dans le premier menu déroulant « Structure » puis sélectionner dans le second menu la classe à afficher.

3.3 Menu « LIVRETS ÉLÈVES »

Menu	Sous-menu	A quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
LIVRETS ÉLÈVES LISTE	<ul style="list-style-type: none"> •  	<ul style="list-style-type: none"> • Masquer une partie du contexte (liste ou détail fiche) en utilisant les flèches gauche et droite situées sur le côté de l'écran. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elles n'apparaissent que sur la page de consultation du détail des fiches livrets et ensuite sur celle d'affichage de la liste des élèves si utilisées.
	<ul style="list-style-type: none"> •  	<ul style="list-style-type: none"> • Gélule indiquant le niveau de complétude du livret pour l'année courante. 	<ul style="list-style-type: none"> • La ligne de l'élève actuellement sélectionné est coloriée. 
	<ul style="list-style-type: none"> •  	<ul style="list-style-type: none"> • La validation et le statut d'envoi au jury du livret sont identifiables rapidement à l'aide d'icônes explicites. 	<ul style="list-style-type: none"> •  Livret « imprimeur » transmis sous forme papier au jury. •  Identifiant élève non transmis avant envoi livret « imprimeur ». •  Livret numérique promis pour le baccalauréat. •  Livret numérique transmis pour le baccalauréat. •  Livret numérique non-transmis pour le baccalauréat imminent. •  Livret numérique complété du visa du jury. •  L'élève refuse la transmission du livret.
LIVRETS ÉLÈVES RECHERCHE ET MAJ	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche textuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les premiers caractères du nom ou prénom des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cliquer sur l'icône  ou « Entrée » pour lancer la recherche sur les caractères saisis. • Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à coté ou en dessous du bloc de recherche.
	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche par statut du livret 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les premiers caractères du nom ou prénom des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cliquer sur l'icône  ou « Entrée » après avoir sélectionné le statut dans la liste déroulante. • Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à coté ou en dessous du bloc de recherche.
	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche par structure 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les premiers caractères du nom ou prénom des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cliquer sur l'icône  ou « Entrée » après avoir sélectionné la structure



			<p>dans la liste déroulante.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à coté ou en dessous du bloc de recherche.
<ul style="list-style-type: none"> LIVRETS ÉLÈVES DÉTAIL 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignements (ceux de tronc commun, ainsi que tous les enseignements de spécialité et optionnels suivis par l'élève à partir des options enregistrées dans BEE) 	<ul style="list-style-type: none"> Renseigner les Compétences (si trouvées), Appréciations, Moyennes par Discipline (matière) du tronc commun, obligatoire, spécifique ou facultative. Ils sont affichés par regroupement. 	<ul style="list-style-type: none"> Les noms des enseignants de la matière sont accolés par un tiret à l'intitulé de la discipline et séparés par une virgule. (Vos Nom d'usage et Prénom doivent être identiques dans tous les Systèmes d'Information pour accéder à la saisie de l'enseignement d'une DNL.) Cliquer sur MODIFIER pour saisir : Les compétences (Le nombre d'★ indique le niveau, ✗ supprime la saisie, la case à cocher NE indique que la compétence est Non Evaluée). Les appréciations (300 caractères maximum et espace insécable minimum). Les moyennes trimestrielles (note entre 0.00 et 20.00 ou NN ou D) de l'élève et annuelles de son groupe ainsi que leur nombre et le pourcentage de leurs répartitions. Pour le chef d'œuvre de la voie professionnelle seule la moyenne annuelle est requise mais aucune compétence
	<ul style="list-style-type: none"> PFMP (seuls les élèves de la voie professionnelle sont concernés) 	<ul style="list-style-type: none"> Période de formation en milieu professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> L'année de terminale intègre un bilan à titre indicatif du nombre de semaines de PFMP réalisé sur l'ensemble du cycle
	<ul style="list-style-type: none"> Parcours et apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> Engagements et responsabilités. Avis de l'équipe pédagogique (PP) et du CPE sur l'investissement de l'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> Cliquer sur le bouton MODIFIER du cadre pour saisir les éléments marquants du parcours de l'élève dans l'établissement afin de compléter son profil et prendre acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.
	<ul style="list-style-type: none"> PIX 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences Numériques 	<ul style="list-style-type: none"> Les certifications affichées par domaine réceptionnées par le Chef d'Etablissement.
	<ul style="list-style-type: none"> Avis examen 	<ul style="list-style-type: none"> Avis en vue de l'examen du baccalauréat. Visa du jury (après les délibérations). 	<ul style="list-style-type: none"> L'onglet est grisé si l'élève n'est pas en terminale. L'effectif comprend tous les élèves de l'établissement dans la série ou la voie.



			<ul style="list-style-type: none">• Seuls les élèves ayant un avis sont pris en compte dans le calcul de la proportion de la série ou la voie.
	<ul style="list-style-type: none">• Scolarité	<ul style="list-style-type: none">• Historique qui provient de la Base Élèves SIECLE.	<ul style="list-style-type: none">• MEF, Année scolaire, Établissement, Commune.
LIVRETS ELEVES EVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none">• Compétences• Appréciations• Moyennes	<ul style="list-style-type: none">• Saisir rapidement les évaluations d'un ensemble d'élèves (structure) pour un enseignement en particulier.• Valider les évaluations complètes en masse.	<ul style="list-style-type: none">• Les cases à décocher, situées en haut de l'écran, permettent de réduire le nombre de colonnes dans la liste d'élèves affichés.• Les moyennes annuelles du groupe et leurs répartitions doivent exister pour que l'enseignement soit complet.
LIVRETS ELEVES OBSERVATIONS ET AVIS	<ul style="list-style-type: none">• Engagement• Observations• Investissements• Compétences numériques PIX• Avis Examen	<ul style="list-style-type: none">• Saisir rapidement les observations et avis d'un ensemble d'élèves (structure).	<ul style="list-style-type: none">• Les cases à cocher, situées en haut de l'écran, permettent d'augmenter le nombre de colonnes dans la liste d'élèves affichés.

3.4 Astuces

- Les critères de recherche peuvent être combinés (Nom ou prénom commençant par « a » & livret « Vide » & structure « 1S2TMD »).
- Baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 : Pour les enseignements de la matière EPS (à partir de la réforme des séries générale et technologiques soit le niveau de première en 2019-2020 et de terminale en 2020-2021), le calcul de la complétude pour la saisie des compétences n'est plus soumis à une règle particulière mais rejoint le calcul pour les autres enseignements, c'est à dire que la saisie est complète si le niveau de compétence est renseigné pour toutes les compétences.
- Dès lors qu'une moyenne annuelle d'élève est calculée, la moyenne du groupe est calculée automatiquement ou saisie manuellement, elle est ensuite répercutée sur tous les élèves du groupe d'appartenance de l'élève pour l'enseignement concerné.
- Une fenêtre permet, lors de la saisie manuelle, de répercuter (ou non) la moyenne de l'élève aux moyennes de l'ensemble de la structure.
- Une info-bulle rappelle les structures d'inscription, le nom du professeur principal de la classe sur la période et la photo au survol de la souris sur l'élève.



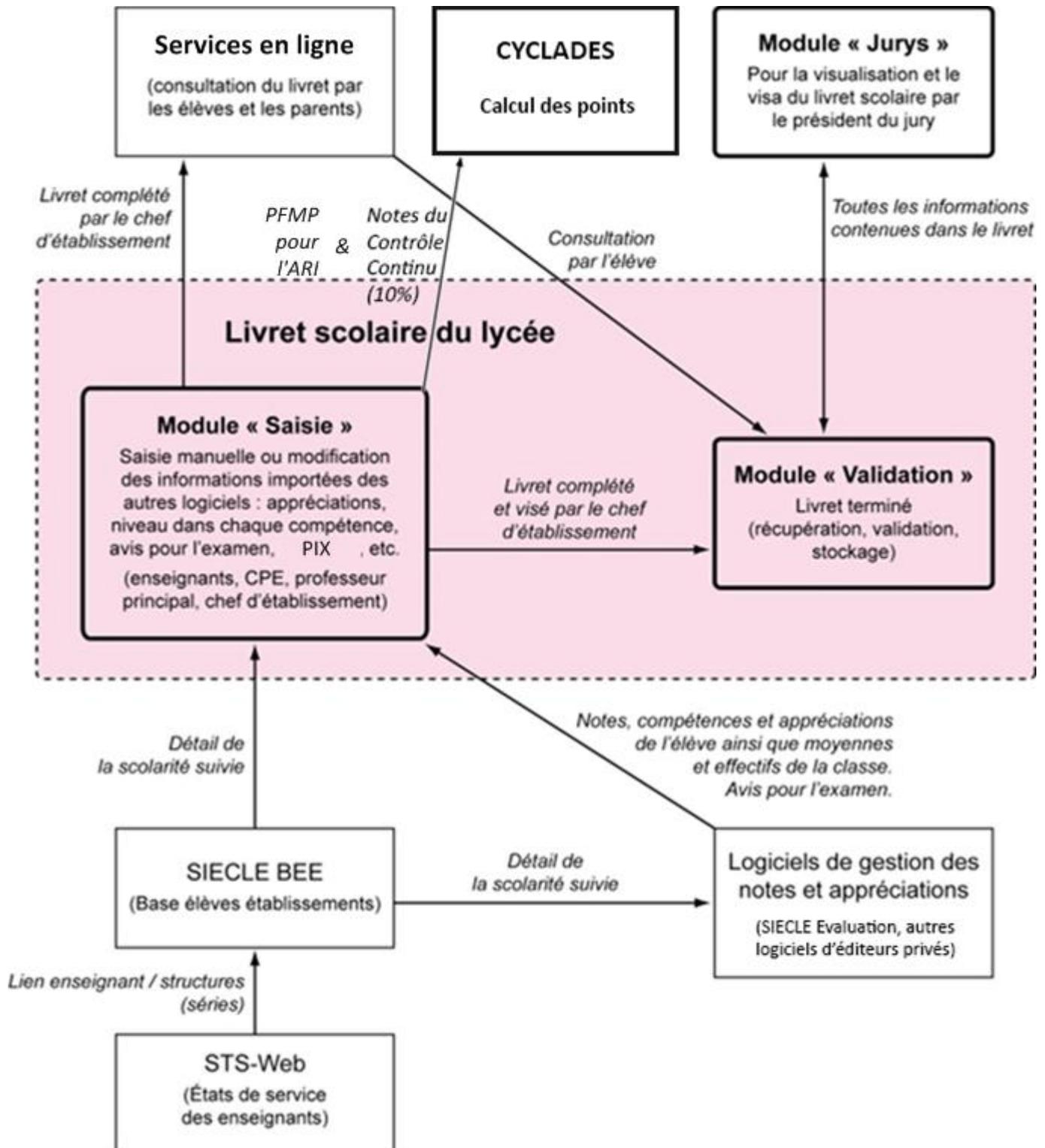
4 Et pour bien utiliser LSL : l'aide en ligne

Des conseils d'utilisation et des explications sur le fonctionnement de chaque écran, sont consultables à tout moment depuis **l'aide en ligne**, accessible par le lien « aide », en haut à droite de l'écran.

The screenshot displays the LSL application interface with a help window open. The help window, titled 'Aide LSL - Utiliser l'Aide En Ligne', contains the following sections:

- Usage de l'aide en ligne**
 - Accès à l'aide en ligne :** L'aide en ligne est accessible à l'utilisateur au moyen d'un lien **Aide**, présent sur chaque page de l'application en haut à droite.
 - La fenêtre d'aide s'ouvre et s'affiche à l'écran, elle peut être fermée à tout moment.**
 - Le bandeau haut, comporte plusieurs pictogrammes :**
 - une flèche gauche pour revenir à la page d'aide précédemment consultée
 - une flèche droite pour aller à la page d'aide suivante si elle a déjà été consultée
 - un menu disponible dans la liste déroulante à droite du bandeau. Il suffit de sélectionner un choix et de cliquer sur le bouton **OK**
 - un pictogramme pour imprimer directement la page en cours de lecture
 - Le MENU de l'aide en ligne :**
 - **Sommaire :** liste l'ensemble des pages d'aide disponibles
 - **Glossaire :** présente sommairement l'application et définit les termes "métier" utilisés dans l'application
 - **Utiliser l'aide en ligne :** permet de connaître l'usage de l'aide en ligne
 - **Ergonomie des écrans LSL :** présente de façon non exhaustive les éléments de l'interface SIECLE LSL, boutons et pictogrammes, etc...
 - Le contenu des pages d'Aide :**
 - Décomposé en 3 parties: "Description", "Points importants" et "Que faire après ?", cette dernière rubrique est présente uniquement si elle est pertinente.
 - Le **bandeau bas**, comporte la fonctionnalité **HAUT DE PAGE** pour permettre à l'utilisateur de revenir en haut de la page dans le cas d'une page d'aide longue.
 - Les guides utilisateurs **Enseignant** et **Chef d'établissement** sont également disponibles en HAUT DE PAGE

5 Périmètre applicatif





5.1 SIECLE Base Elèves Etablissement

Scolarité des années qui précèdent les années présentées dans livret (depuis la 6ème), établissements scolaires, MEF nationaux, structures (divisions et groupes), enseignants, services, matières enseignées, année scolaire ...

5.2 STS-Web

Les chefs d'établissement utilisent en début d'année l'application STS-Web pour, notamment, éditer les états de service des enseignants de leur établissement. Le lien « enseignant / structure » qui y est défini, permet d'associer l'enseignant à la matière dispensée dans la série et permet donc de faire le lien entre l'enseignant et les fonctionnalités de remplissage des livrets.

Si l'association « enseignant / discipline » est erronée (ne correspondant pas à la discipline enseignée dans la série), le professeur n'aura pas accès aux fonctionnalités de saisie des livrets (sauf en cas de délégation de saisie des données d'évaluations). Il est préférable dans ce cas d'effectuer les corrections dans STS-Web pour qu'elles puissent être envoyées à SIECLE. Il est possible de corriger ces informations dans STS-Web tout le long de l'année. Si vous n'avez pas accès à vos classes, adressez-vous au chef d'établissement de votre lycée pour qu'il règle ce problème.

5.3 SIECLE Evaluation

Comme pour SIECLE Vie scolaire, si l'établissement utilise ce module de SIECLE Intégré, les Structures et Elèves positionnés sont conservés pour un accès simplifié aux données les concertants. Remplaçant de SCNET Notes, SIECLE Evaluation s'appuie sur SIECLE Vie de l'Etablissement pour exploiter les données d'Emploi du temps des éditeurs validés et les Services d'enseignements issus de STS-Web, ceci afin d'assurer un suivi plus fin des élèves avec leurs compétences. Les données seront exportables dans LSL par les nouveaux flux de synchronisation...

5.4 Éditeurs logiciels

(APLIM, AXESS-EDUCATION, CNED, EASYSOL, MUTUALIBRE, INDEX-EDUCATION, ITOP, KOSMOS, Réseau Canopé, etc.) Données du cycle terminal de l'élève (évaluations, notes, effectifs...)

Actualités sur <https://www.pleiade.education.fr/sites/002233/Default.aspx>

et <http://eduscol.education.fr/cid108536/interface-editeurs-avec-les-applications-nationales.html>

5.5 Services en ligne LSL

Consultation par l'élève et leurs représentants légaux.

5.6 Contrôle continu

Les moyennes annuelles de tous les enseignements des élèves de 1^{ère} et de terminale des voies générale et technologique doivent être saisies pour envoi à Cyclades.

<https://eduscol.education.fr/cid144198/presentation-du-contrôle-continu.html>

5.7 Attestation de réussite intermédiaire

La délivrance de l'attestation de réussite intermédiaire produite par Cyclades prend en compte les moyennes présentes dans le livret scolaire dématérialisé de l'élève, à l'issue de l'année de première professionnelle.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo6/MENE2102235N.htm>



6 Historique des versions

Version SIECLE	Publié en	Nature de l'évolution
14.2.1	Mai 2014	Création
14.3.0	Juillet 2014	Accès enseignant sans clé OTP ; Livret N-1, Transfert EPLE ; Alerte sur la création du livret N-1
14.4.0	Novembre 2014	Saisie de l'effectif du groupe
15.1 - 15.2	Février - Mars 2015	MAJ ergonomique
15.3 - 15.4	Septembre - Novembre 2015	Ajout d'une introduction et du Périmètre applicatif Extension du périmètre d'expérimentation
16.1	Février 2016	MAJ droits DELEG-CE
16.2	Mai 2016	MAJ accès à l'application + MAJ arrêté
16.3	Septembre 2016	MAJ ergonomique
16.4	Octobre 2016	MAJ périmètre + lien éditeurs
17.1.0	Février 2017	SIECLE Intégré + Accès enseignants attachés à l'établissement sans services avec délégation
17.2.1	Mai 2017	Ajout des compétences ICN + SIECLE Intégré (Elève) + Validation rapide des évaluations complètes + Affichage des enseignements selon options BEE
17.3	Juillet 2017	Menu suivi de saisie des enseignements pour le chef d'établissement
17.4	Octobre 2017	Nouvelle gestion des responsables et identifiants élèves de BEE
18.1	Février 2018	Accès à la saisie d'une DNL s'il existe un service sur la structure
18.2.1	Mai 2018	Info-bulle au survol du nom de l'élève
18.3	Juillet 2018	Conservation de contexte avec SIECLE Evaluation
18.4	Octobre 2018	Import des livrets depuis SIECLE Evaluation
19.1	Février 2019	Information utilisateur en cas d'indisponibilité
19.2.1	Mai 2019	Changement de logo MENJ + Correction affichage classe de 2 nd e pour PP
19.3	Juillet 2019	Nouvelle voie générale et technologique (enseignements de Première)
19.4	Octobre 2019	Nouvelle gestion des DNL (enseignements spécifiques et hors SELO)
20.1	Février 2020	Bac 2021 : ajout des compétences de 1 ^{ère} et alignement de l'EPS
20.2.1	Mai 2020	Bac 2021 : ajout de la notion de dispense et 5 DNL hors section en plus
20.3	Septembre 2020	Changement des compétences de langue vivante "1234" / "A1A2B1B2C1C2"
20.4	Octobre 2020	Ajout de la note annuelle pour le chef d'œuvre
21.1	Février 2021	Ajout onglet PFMP voie Pro
21.2.1	Mai 2021	Ajout de l'onglet PIX

7 ANNEXE - LSL PRO nouveautés et points de vigilance

Les nouveautés spécifiques liées à l'extension du LSL à la voie professionnelle sont indiquées par le symbole suivant :  et les points de vigilance par le pictogramme suivant : 

1. Les compétences

Le livret intègre les compétences :

- des enseignements professionnels : elles sont déterminées **à partir du référentiel de chaque diplôme** ;
- des enseignements généraux, d'économie-droit, d'économie-gestion, de prévention-santé-environnement : elles sont déterminées **à partir des programmes d'enseignements correspondant à ces disciplines.**

L'ensemble des compétences est évalué sur une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre. Le nombre de compétences par discipline a été limité pour permettre une saisie simple et rapide.

2. L'enseignement de la spécialité professionnelle

Une page est dédiée à l'enseignement de spécialité du baccalauréat professionnel : **les évaluations chiffrées et les évaluations de compétences se font au regard du référentiel du diplôme.**

Ces évaluations sont :

- regroupées dans le livret pour une même discipline regroupant elle-même l'ensemble des enseignements de la spécialité professionnelle ;
- **renseignées de façon collégiale par l'équipe des professeurs intervenant dans la spécialité professionnelle.**

L'appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève est aussi commune à l'ensemble de ces enseignements.

3. Cas des enseignements d'histoire-géographie et enseignement moral et civique, de sciences et spécifiques à certaines spécialités de baccalauréat professionnel

Afin d'harmoniser le contenu de LSL PRO (disciplines, évaluation des compétences) avec la grille de référence des enseignements dispensés en baccalauréat professionnel :

- l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont regroupés au sein d'une même discipline ;
- les mathématiques et la physique-chimie sont traitées comme deux matières distinctes dans le livret ;
- **des enseignements spécifiques à certaines spécialités vont être ajoutés au livret d'ici mai 2021.**



Cette dernière disposition concerne les spécialités et les enseignements suivants :

Spécialités de baccalauréat professionnel	Enseignements ajoutés en mai 2021 au livret de la voie professionnelle		
Boucher-charcutier-traiteur	Environnement économique, juridique et management		Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement
Poissonnier-écailler-traiteur			
Boulangier-pâtissier			
Commercialisation et service en restauration		Mercatique et gestion appliquée	
Cuisine		Gestion appliquée	
Métiers du pressing et de la blanchisserie		Travaux de gestion d'entreprise	
Service de proximité et vie locale	Cadre de l'action professionnelle		

4. La réalisation du chef-d'œuvre

Une page spécifique sera consacrée à l'évaluation chiffrée de la réalisation du chef d'œuvre puisqu'il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir des professeurs du domaine professionnel et de l'enseignement général.

Les compétences mobilisées pour la mise en œuvre du chef d'œuvre sont d'ores et déjà évaluées dans les disciplines qui interviennent dans sa réalisation : elles n'apparaissent donc pas dans cette page spécifique.

Par ailleurs, l'évaluation du contrôle continu du chef d'œuvre n'intervient qu'à la fin de chaque année scolaire du cycle terminal : **une seule note bilan est enregistrée dans le LSL PRO en fin de première puis en fin de terminale.**

Si la réalisation du chef d'œuvre ne fait donc pas l'objet d'une évaluation notée à chaque fin de semestre/trimestre, **une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est toutefois indispensable afin d'exprimer de façon régulière les progrès ou les difficultés de l'élève.**

5. Les PFMP

Une page particulière sera dédiée à l'appréciation des PFMP. Elle offrira la possibilité pour les établissements d'indiquer si le candidat a effectué une partie de ses PFMP à l'étranger (afin de prévoir la possibilité pour le candidat de présenter à l'examen l'unité de mobilité facultative).

La page de l'année de terminale intègre un bilan du nombre de semaines de PFMP réalisé sur l'ensemble du cycle, saisi par les établissements.